



ENGAGEMENTS
VOLONTAIRES POUR
L'ENVIRONNEMENT

transport et logistique

RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE EN RÉGION BRETAGNE

▪ 132 entreprises bretonnes agissent aujourd'hui pour réduire l'impact environnemental de leurs activités de transport et logistique

Conscientes de leurs responsabilités sociétales et environnementales, ces entreprises ont signé une charte d'engagement ou obtenu un label du programme d'Engagements Volontaires pour l'Environnement - Transport et Logistique (EVE).

Ce programme vise à fédérer l'ensemble des parties prenantes du secteur du transport routier et de la logistique autour d'un même objectif : **la transition écologique du secteur.**

Depuis le lancement du programme EVE en 2018, les 132 entreprises bretonnes engagées* se sont fixées des **objectifs de réduction de 77 000 tonnes d'équivalent CO₂ de leurs émissions.**

Porté par l'ADEME, Eco CO2 et les organisations professionnelles de la logistique et du transport de marchandises et de voyageurs, le programme EVE est animé localement par la DREAL** Bretagne et les représentants régionaux des porteurs. Il est financé dans le cadre du dispositif des Certificats d'Economies d'Energie.



Par ses dispositifs dédiés, ce programme financé par les CEE apporte l'accompagnement et les solutions adaptées aux besoins de chaque acteur pour réduire ses **émissions de gaz à effet de serre (GES) et de polluants atmosphériques dans les activités Transport- Logistique.**

Il propose également une plateforme d'échange de données environnementales ouvertes à toutes les entreprises, engagées ou non dans un dispositif du programme EVE. Cette plateforme offre une solution gratuite et sécurisée pour échanger les émissions en CO₂ du transport routier.

CHARGEURS



Les chargeurs s'engagent

COMMISSIONNAIRES
DE TRANSPORT



Les commissionnaires s'engagent

TRANSPORTEURS
MARCHANDISES, VOYAGEURS,
GROSSISTES



Les transporteurs s'engagent

www.eve-transport-logistique.fr

*Chiffres de la Région Bretagne au 31/12/2021, **Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

▪ Quelques exemples d'entreprises bretonnes engagées dans le programme EVE :

A.H. Logistique (35)

Transport de marchandises (produits frais)



« L'entreprise a atteint 14,9% de réduction d'émissions de CO₂ sur les 3 ans d'engagement à la charte. Nous nous sommes toujours montrés attentifs à l'évolution de nos pratiques sur l'environnement par l'utilisation de véhicules moins polluants (norme Euro 6), le suivi des consommations et l'optimisation des tournées. L'engagement à la charte Objectif CO₂ nous a permis de mettre en place des indicateurs cohérents et efficaces à fournir à nos collaborateurs afin de progresser. »

[En savoir plus >>](#)

Meilleure progression (% de gain d'émissions de GES) pour les transporteurs de marchandises

Lauréate
Trophées
EVE 2021



Lauréate
Trophées
EVE 2021

Actions les plus innovantes et la meilleure performance environnementale pour les transporteurs de voyageurs -50 salariés



Autocars Vincent Bobet (56)

Transport, voyage et déplacement de groupe



« Nous avons lancé les premiers autocars électriques dans le Grand Ouest en 2018 et 2019. Depuis 2020, nos besoins en charge sont couverts par l'installation de 515 m² de panneaux solaires sur le toit de l'entreprise. Nous formons nos conducteurs à l'écoconduite. En parallèle, nous avons installé un système de phyto-épuration sur le parking afin de recycler à 100% en circuit fermé les eaux de lavage des véhicules. »

[En savoir plus >>](#)

Beway Massicot (35)

Société de transport de meubles et tous produits pour l'agencement de la maison



« Nous nous sommes engagés dans la démarche qui, grâce à la plateforme d'échange de données environnementales, permet de répondre à l'obligation légale de transmission aux clients des données relatives aux émissions de CO₂ générées par leurs flux. Avec la charte Objectif CO₂, nous connaissons facilement nos émissions et avons une base de travail pour nous améliorer et tenir nos engagements. »

[En savoir plus >>](#)



Linevia (56)

Tourisme, lignes régulières, transports scolaires, autobus



« Depuis 2017, Linevia a réduit d'environ 5 % ses émissions de CO₂ et vise 4 % par an pour 2024. Chaque conducteur (trice) est formé(e) à l'éco-conduite. Nous avons opté pour des pneumatiques basse résistance et des lubrifiants moteurs économiseurs d'énergie. Nous avons renouvelé 13% du parc en faveur du BioGNV. Aujourd'hui les candidats sont en quête de sens dans leur travail et notre engagement environnemental renforce ainsi l'attractivité de notre entreprise. »

[En savoir plus >>](#)



Lobodis (35)

Société de torréfaction commerce équitable



« Nous avons la volonté de réduire nos émissions de 9 tonnes sur 3 ans soit 10% de réduction. Pour cela nous allons modifier les schémas de flux, optimiser les chargements de camions, faire appel à des transporteurs chartés ou labellisés et optimiser le plan de palettisation. Notre engagement devrait permettre une relation client améliorée, avec moins d'intermédiaires et une meilleure maîtrise des flux. Nous conseillons à toutes les entreprises de s'engager. »

[En savoir plus >>](#)



Mesguen (29)

Transport et logistique de marchandises sous température dirigée



« Notre engagement porte sur une diminution annuelle de 1029 tonnes de nos émissions de GES via de nombreuses actions telles que l'utilisation du dispositif Alert Gasoil, la norme Euro 6, l'écoconduite, la sensibilisation, la réalisation de veilles sur l'évolution technologique pour la réduction de nos polluants... Ce dispositif est un réel avantage concurrentiel qui nous permet de pérenniser certains contrats. Nous sommes entièrement satisfaits de l'accompagnement, indispensable pour la réussite du projet. »

[En savoir plus >>](#)

Rault (56)

Transport de marchandises diverses



« Nous sommes passés à des carburants alternatifs sur 70% de notre parc de véhicules et avons mis en place des formations à l'écoconduite. Grâce à ce dispositif nous avons baissé notre consommation et fait des économies. La charte Objectif CO₂ est un bon argument de vente après nos clients. D'un point de vue économique et écologique nous sommes gagnants. Ce dispositif devrait être davantage encouragé en Bretagne pour améliorer notre qualité de vie. »

[En savoir plus >>](#)



Rejoignez les entreprises engagées !

Retrouvez la liste des entreprises bretonnes sur www.eve-transport-logistique.fr

CONTACTEZ-NOUS

téléphone : 09 72 11 60 68
contact@eve-transport-logistique.fr
www.eve-transport-logistique.fr



Le programme est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGI, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du ministère de la Transition écologique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie.

